

Carcassonne : le lycée Jules-Fil reçoit un label égalité fille-garçon de l'Education nationale

ABONNÉS 

Léna, Louise et Jules membres du conseil de vie lycéenne de l'établissement posent aux côtés de leur CPE Marc Voiry, devant le distributeur de protection hygiénique qui devrait entrer en service prochainement. / Independant - BOYER Claude

Education, Carcassonne

Publié le 27/03/2023 à 15:13

[Écouter cet article](#)

Powered by ETX Studio

00:00/02:26

Le lycée Jules-Fil de Carcassonne a reçu le premier niveau de labellisation pour l'égalité fille-garçon en reconnaissance de ses actions pour l'égalité entre les élèves. Les actions des enseignants mais aussi des différentes instances ont été recensées, coordonnées et encouragées.

Dans un communiqué de presse le rectorat de l'académie de Montpellier a annoncé la liste des établissements lauréats du label égalité fille-garçon. Quatre établissements de l'Aude ont été récompensés pour leurs efforts parmi lesquels le lycée Jules-Fil à Carcassonne. Comme les trois autres il a accédé au premier niveau de labellisation. Le conseiller principal d'éducation de l'établissement, Marc Voiry, a détaillé les mesures prises pour décrocher ce label. Une partie du travail a consisté à recenser et à coordonner les initiatives des enseignants, jusque-là isolées et à répertorier les possibles partenariats extérieurs pour les coordonner. Le projet passe également par la lutte contre les préjugés sexistes et la mise en avant des femmes dans les diverses disciplines enseignées.

Ainsi une professeure de français, Delphine Ben Youssef a travaillé avec les secondes et les premières sur des séquences mettant en avant le rôle des femmes dans la littérature et notamment la révolutionnaire Olympe de Gouges. La séquence s'est intitulée "Olympe de Gouges, écrire et combattre pour l'égalité." Sa collègue, professeure d'anglais Ingrid Carneiro a organisé les Olympes de la parole, en partenariat avec l'association des femmes diplômées au cours desquelles des élèves de terminale ont écrit une saynète sur le thème "Quelle place pour les femmes dans le processus de paix ?" Dernier exemple avec une professeure de sport, Claire Botella qui a utilisé la danse pour lutter contre les préjugés sexistes et développer l'ouverture d'esprit. Elle a fait appel à une association de danseurs professionnels.

Les instances du lycée également impliquées

Les différentes instances de l'établissement ont été mises à contribution dans le cadre du programme de labellisation. Les conseils coopératifs au sein desquelles siègent des élèves élus. Le thème des violences faites aux femmes y est abordé au moins une fois par an. Le conseil de vie lycéenne est également impliqué dans la lutte contre les discriminations et les violences sexistes, le harcèlement ou encore l'homophobie. Prochainement les lycéennes auront accès, gratuitement à des protections périodiques. Marc Voiry explique la démarche : "C'est une professeure de BTS qui a lancé une étude avec ses élèves et il s'est avéré que 30 % des filles souffraient de précarité menstruelle, ce qui les gêne considérablement dans leurs études."

Hugo Dervissoglou